

## Le plaisir des jeux

Médiathèque

p 8

Les élections municipales 2020



p 8

Parole d'adjointe sortante



p 8

Retour d'expérience



## La nouvelle mandature a débuté



Chères foieillaises, chers foieillais,

Nous voici déjà au milieu de l'année 2020. Cela fait déjà quatre mois que les élections municipales ont eu lieu et que vous m'avez renouvelé votre confiance à la tête de notre commune. Mais cela fait à peine plus d'un mois que la nouvelle équipe municipale est en place. C'est la raison pour laquelle ce premier bulletin de cette nouvelle mandature n'a pas pu être publié avant ce mois de juillet.

Comme vous avez pu le remarquer, cette élection s'est déroulée dans des conditions inédites : lendemain de l'annonce de la fermeture des bars et restaurants, crise sanitaire, veille de l'annonce du confinement général et surtout une seule liste en présence. En dépit de cela, vous avez été nombreuses et nombreux à vous déplacer pour accomplir un des actes les plus importants et symboliques de notre démocratie : exercer son droit de vote.

C'est le taux de participation des citoyens qui fournit la légitimité aux élus pour tous les scrutins électoraux. Au nom de la municipalité, je remercie tous les votants pour avoir exprimé leur sensibilité par le biais des urnes.

Avec l'ensemble de la nouvelle équipe, nous serons les élu.e.s de tous, sans distinction politique et/ou de choix de vie. Notre ambition commune est principalement de rendre notre territoire accueillant, dynamique et davantage agréable à vivre au quotidien.

Suite à la période de confinement, la mise en place du nouveau Conseil Municipal (que vous retrouvez dans ce bulletin) a enfin pu être effectuée le 26 mai dernier. Entre le jour des élections municipales et le début effectif de la nouvelle mandature, il nous a fallu organiser au mieux le quotidien de la commune dans des conditions inédites et inconnues à une telle ampleur : accueil des enfants du personnel soignant, puis ouverture partielle de l'école à partir du 18 mai avec un protocole sanitaire drastique, mais essentiel pour garantir la bonne santé de chacun. Je tiens ici à rendre hommage et à adresser tous mes remerciements à notre personnel communal qui a toujours répondu présent, ainsi qu'aux enseignants, parents et élus qui ont permis le maintien de notre système public, malgré la tempête occasionnée par cette crise sanitaire inédite.

Malgré le confinement généralisé, nous avons pu avancer sur quelques chantiers en cours : la peinture de la salle du Tertre est enfin réalisée, l'espace de loisirs que notre jeunesse attend avec une impatience bien légitime, est en cours de travaux et devrait être livré pour la fin du mois d'août. Enfin, nous avons pu obtenir le permis de construire de la médiathèque et l'appel d'offre aux entreprises a été lancé dans la foulée. Nous pouvons ainsi envisager le début des travaux avant les fêtes de fin d'année.

Après ces gros chantiers pour notre commune, financés à la fois par des subventions et sur nos fonds propres, et en raison de la crise économique qui semble se profiler dans les mois à venir, il nous faudra encore redoubler d'attention pour nos finances et faire le mieux possible avec nos moyens et non avec nos ambitions aussi louables soient-elles.

Je ne pourrais pas conclure ce premier édito de la nouvelle mandature, sans adresser mes plus chaleureux remerciements aux élu.e.s qui m'ont accompagné.e.s pendant la mandature 2014-2020, chacune et chacun apportant sa sensibilité, son expérience et surtout ses compétences aussi diverses que variées.

Merci à vous pour le travail accompli dans le respect et la tolérance de l'autre.

Bon été, bonnes vacances pour ceux et celles qui peuvent en prendre, et surtout continuons à bien nous protéger.

Le Maire  
Pascal PRIDO

> Edito	P 2
> Etat civil	
Informations ALSH	P 3
> Budget	P 4-5
> Avancement des travaux	P 6-7
> Vie municipale	P 8 -10
> Crise sanitaire	P11
> Assos et Artisans	P 12



Directeur de la publication : Pascal Prido

Conception, réalisation et impression :  
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :  
Philippe COSQUER, Nathalie COSSON, Ludovic  
Le VAILLANT, Pascal PRIDO,  
Clémence SIMONETTI

JUILLET 2020

## Etat-civil



### Naissances

- Le 23 février, est né à SAINT-BRIEUC, **Arthur LE FICHANT**, fils de Sylvain LE FICHANT et de Ludivine HAMON, La Ville Goro
- Le 12 avril, est né à PLERIN, **Nathan HERMOUËT CHARLÈS**, fils de Guillaume HERMOUËT et de Allison CHARLÈS, La Porte aux Loups
- Le 25 mai, est né à SAINT-BRIEUC, **Maïlan DUROCHER**, fils de Garry DUROCHER et de Camille COSSON, Bêchepée
- Le 28 mai, est né à SAINT-BRIEUC, **Mathis LE ROY**, fils de Maxime LE ROY et de Emilie FOUCQUIER, Le Petit Chesnay
- Le 5 juin, est né à SAINT-BRIEUC, **Milio BOUDER**, fils de Alexandre BOUDER et de Betty COUZIC, Mauguérand

### Transcriptions de décès

- Le 17 décembre 2019, est décédé à SAINT-BRIEUC, **Jean LE ROUX**, 82 ans, L'Epine
- Le 21 février 2020, est décédé à QUINTIN, **Marcel PHILIPPE**, 80 ans, Le Quillio d'En Bas
- Le 19 mars 2020, est décédée à PLERIN, **Pascale QUÉRO** épouse BAUDET, 57 ans, La Vallée
- Le 26 avril 2020, est décédé à SAINT-BRIEUC, **Jean-Luc AVRIL**, 63 ans, Le Carouge
- Le 18 mai 2020, est décédée à QUINTIN, **Malou DECAEN** épouse CHORIN, 79 ans, Couëffan
- Le 15 juin 2020, est décédé à TREGUEUX, **Philippe RAOULT**, 56 ans, La Ville Orhan

## Urbanisme

### Permis de construire accordés

- **M. LE GALL Christophe**, pour la création d'un appentis et d'un hangar, Bel Air
- **GAEC des Lys**, agrandissement stabulation, La Lande
- **ROUAULT Pierre**, réhabilitation bâtiment en 3 logements, La Saudrière
- **Mairie**, création d'une médiathèque et d'un espace jeunes
- **MOGOEN Ludovic**, garage, 30 Bêchepée

### Déclarations préalables accordées

- **RENAULT Gérard**, abri de jardin, 9 La Gravelle

## Informations ALSH

### ETE 2020

Toutes les informations relatives à l'accueil de loisirs de cet été sont sur le site internet de la MJC.  
[www.mjcpaysdequintin.fr](http://www.mjcpaysdequintin.fr)

### INSCRIPTIONS :

Jusqu'au 24 juillet pour les activités d'Août  
Dossier à retirer sur le site internet :  
[www.mjcpaysdequintin.fr](http://www.mjcpaysdequintin.fr)  
Pas de mini-séjours prévus en 2020 ni sorties pédagogiques, en raison de la crise sanitaire

### ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS :

3 lieux d'accueil : **QUINTIN, PLAINE-HAUTE, LE FOEIL**.  
En ce qui concerne LE FOEIL, les deux lieux d'activités sont :  
L'accueil périscolaire pour les 3 – 5 ans  
L'école 'les enfants d'abord' pour les 6 – 11 ans.  
Les centres de Le Foeil accueillent les enfants des communes de Le Foeil, Lanfains, Le Vieux Bourg, Saint-Bihy, Saint-Gildas, Le Leslay.

### HORAIRES :

Accueil le matin entre 7h30 et 9h00  
Accueil de l'après-midi entre 13h15 et 14h00.

Pour venir chercher les enfants :  
- le midi entre 12h00 et 12h30,  
13h30 et 14h  
- le soir entre 17h30 et 18h30

La personne qui accompagne ou vient chercher l'enfant doit porter un masque.

# Budget

## Budget communal 2020 les investissements

### Culture - enfance jeunesse

**435 649 €**



**1 016 976 €** (dont 349 649 € de crédits pour 2020) :  
médiathèque et espace jeunes.

Pour remplacer l'actuelle bibliothèque, une médiathèque sera réalisée en face de la mairie de Le Fœil. Elle accueillera le public et les écoliers. Au sein de ce même lieu, un espace jeunes est également en cours de réflexion, avec la participation des jeunes de la commune.

**308 998 €** (dont 86 000 € de crédits pour 2020) :  
Espace multi-jeux, city stade et skate park

Pour la fin de l'été 2020, un espace multi-jeux sera construit en contrebas de la mairie. L'avancée est travaux est présentée plus en détail dans ce bulletin d'information.



### Aménagement de la commune

**117 710 €**

**88 600 €** : Avances Lotissement les Noisetiers

Le nouveau lotissement des Noisetiers qui est situé derrière l'impasse Maupertuis est en cours de finalisation. Il permettra d'accueillir quatorze nouvelles familles sur la commune.

**20 000 €** : Travaux divers sur les murs du bourg

Différents travaux ont été menés pour améliorer l'esthétique de certains murs du bourg en lien avec les travaux d'aménagement.

**6 500 €** : Clôture aire de jeux

La clôture de l'aire de jeux a été modifiée et renforcée dans le but d'améliorer sa solidité.

**1 610 €** : Travaux divers école « les enfants d'abord »

**1 000 €** : Travaux de sécurité de la salle du Tertre



## Equipements communaux

**37 637 €**

8 600 € : équipements pour l'école (parcours de motricité, ordinateurs, copieurs)  
8 000 € : mobilier pour la mairie  
5 950 € : matériel service technique  
5 400 € : matériel informatique mairie  
5 000 € : équipement terrain des sports (buts football)  
3 320 € : matériel salle du Tertre  
1 367 € : matériel informatique médiathèque

## Acquisitions foncières

**121 000 €**

121 000 € : Achat terrain  
Dans l'optique de créer un nouveau lotissement dans le bourg, la commune a fait l'acquisition d'un terrain d'une surface de 12 427 m<sup>2</sup>.

## Voirie

**119 910 €**

103 010 € : programme voirie 2020  
9 500 € : signalétique du bourg  
4 700 € : évacuation eaux pluviales village de Bêchepée  
2 700 € : réparations à la Gravelle



## Endettement de la commune

Au 31/12/2019, l'encours total de la dette est de + 325 368 € soit 220 € /habitant contre une moyenne de 674 € /habitants au niveau départemental, 642 € au niveau régional et 599 € au niveau national.

On peut ainsi remarquer que l'endettement de la commune est en diminution constante depuis 2013, année durant laquelle la commune avait contracté un prêt pour la rénovation de l'école publique « les enfants d'abord ».

### ENCOURS DE LA DETTE DEPUIS 2011



### Evolution de la dette de la commune

2011 : 593 616 €	2016 : 524 715 €
2012 : 520 870 €	2017 : 453 442 €
2013 : 798 398 €	2018 : 386 895 €
2014 : 694 539 €	2019 : 325 368 €
2015 : 625 440 €	

### La Capacité d'Autofinancement (CAF) de la commune

Ce ratio représente la marge de manœuvre dont dispose la Commune une fois encaissés ses produits réels et payés ses charges relatives au fonctionnement courant. Plus la CAF est importante, plus la commune est en capacité de réaliser des projets.

C'est une ressource qui permet à la commune de faire face :  
- au remboursement des annuités d'emprunt en capital.  
- et éventuellement de financer de nouveaux investissements.

En fin 2019, celle-ci est de 398 389 € soit 269 €/habitant, montant supérieur aux moyennes départementales (226 €/hab), régionale (202 €/habitant) et nationale (165 €/habitant).  
Pour mémoire, la CAF 2018 était de 413 520 €.

# L'avancement des Travaux

## Aire de jeux



Les travaux de l'aire de jeux avancent à grand pas, le 6 juillet un planning d'intervention pour le reste du chantier a été communiqué aux différentes entreprises du chantier par le coordinateur (gradins, escalier, chemin, béton...). Ainsi, Eiffage, Antidote, Essens Paysage, SDU, ID Verde et le coordinateur SPS interviennent pour le bon déroulement du programme, sur une durée globale de 6 semaines.

A la fin du mois de juillet, la pose du terrain multi-sports se fera sur une période de 4 jours.

L'engazonnement et les plantations sont prévus pour l'automne.

Ce projet tient particulièrement à cœur à l'ensemble des conseillers municipaux, afin que les jeunes de notre commune partagent des moments de convivialités, d'échanges, de sports et de plaisir au sein de notre bourg.





## Randonnées des véhicules anciens

**Les 29 et 30 août prochains aura lieu la première randonnée des véhicules anciens** qui se déroulera sur route ouverte et rassemblera environ 50 véhicules d'époque.

Le parcours prévu traversera la commune de Le Fœil du rond-point du Volozén via la Noë Sèche par la D40 A, Maupertuis, le Bourg, Béchepée, la D40 via la Touche Grillante, D40 A le Bourg, Lingloret, la Ville Goro et sortie par la D7 en direction du bourg de Cohiniac.

Les horaires de passage sont prévus entre 10h15 et 11h30.

Nous espérons vous voir nombreux lors du passage de ces véhicules historiques.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020**

**Salle des Sports de PLAINE HAUTE • De 10h à 17h**

Responsables associatifs, si vous souhaitez participer contactez la MJC du Pays de Quintin (Point d'appui à la vie associative) au **02 96 74 92 55** (auprès de Raphaël THERIN)

# Vie municipale

## Nouvelle équipe municipale

### Le MAIRE : Pascal PRIDO



En couple, 2 enfants  
au Foeil depuis 1970

**Profession :** Agriculteur

**Conseiller Municipal depuis 1995,  
adjoint depuis 2001,  
maire depuis 2008.**

### 2<sup>ème</sup> adjoint : Ludovic LE VAILLANT



Marié, 2 enfants  
au Foeil depuis 2004

**Profession :** Référent technique  
Conseiller Municipal depuis 2008,  
adjoint depuis 2014

**Délégation : Travaux, voirie et bâtiments**

### Conseiller Délégué : Philippe COSQUER



Marié, 1 enfant  
au Foeil depuis 2000

**Profession : Dirigeant d'entreprise dans le  
numérique**

Conseiller Municipal depuis 2008,  
Conseiller délégué depuis 2020

**Délégation : Information  
et Communication**

### 1<sup>ère</sup> adjointe : Françoise BRETON



Mariée, 2 enfants  
au Foeil depuis 1994

**Profession : Aide soignante retraitée  
Conseillère Municipale depuis 2008,  
adjointe depuis 2014**

**Délégation : Vie scolaire et restauration**

### 3<sup>ème</sup> adjointe : Jeanine LE BARS



Mariée, 3 enfants  
au Foeil depuis 2000

**Profession : Retraitée de la restauration  
Conseillère Municipale depuis 2014,  
adjointe depuis 2020**

**Délégation : Personnel, patrimoine  
et urbanisme**

### Conseillère Déléguée : Audrey BRIATTE



Mariée, 2 enfants  
au Foeil depuis 2011

**Profession : Conseillère en économie sociale et  
familiale**

**Conseillère Municipale depuis 2014,  
Conseillère déléguée depuis 2020**

**Délégation : Loisirs, enfance/jeunesse**

### La parole de Raymond Le COARER : conseiller municipal depuis 2001, adjoint entre 2008 et 2020



Après dix-neuf années en tant qu'élu municipal, je me suis dit qu'il était temps d'arrêter. Un mandat en tant que conseiller municipal suivi de deux mandats en tant qu'adjoint au maire m'ont permis de vivre une belle aventure.

Pour se rendre compte du travail dévolu à un adjoint, il faut être dedans. Tout au long de ces 19 ans, je me suis investi du mieux que j'ai pu, en restant toujours à l'écoute des administrés. Durant mes mandats d'adjoint, mes principales compétences concernaient la voirie, les bâtiments communaux, le matériel des services techniques et le suivi des travaux. Être sur le terrain m'a permis d'apprendre beaucoup de choses et surtout d'avoir de bonnes relations avec les intervenants divers. C'est vraiment essentiel pour mener à bien l'ensemble des missions.

En 19 années, j'ai pu voir l'évolution de la commune, en particulier pour les deux derniers mandats. De nombreux projets ont été réalisés comme l'agrandissement de l'école communale. L'expérience la plus marquante a été l'aménagement de la partie haute de la salle du Tertre. Sur ce dossier, nous n'avions pas d'architecte. Il fallait gérer l'ensemble des travaux directement avec les entreprises. Maintenant que le projet est terminé, la salle polyvalente a fière allure.

**A présent, je vais prendre un peu de bon temps et profiter de la vie.**

**Merci à toutes les équipes municipales que j'ai côtoyées,**

**Merci aux maires Loïc et Pascal,**

**Merci aux secrétaires de mairie et à tout le personnel communal.**

### La parole de Christelle MEHEUT : conseillère municipale depuis 2001, adjointe entre 2008 et 2020



Il y a déjà 19 ans vous m'avez élue pour la première fois au sein du conseil municipal de notre belle commune du Foeil et je voulais vous en remercier. Au cours de ces 3 mandats, j'ai toujours essayé de défendre l'intérêt commun des Fœillais et Fœillaises.

J'ai appris l'écoute, car un projet communal doit répondre aux besoins de ses habitants.

J'ai appris la patience, car il y a des contraintes incompressibles. Et j'ai appris la persévérance, car les embûches sont nombreuses !

Je remercie tout particulièrement Loïc Le NOANE et Pascal PRIDO, de m'avoir confiée chacun à leur tour le poste d'adjoint en charge du scolaire et de la jeunesse. L'école est pour moi le poumon d'une commune et l'intérêt des enfants a toujours été au cœur de mon travail. En particulier lorsque nous avons dû passer à la semaine de 5 jours avec la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) ; ce qui avait été une réussite mais qu'à mon plus grand regret nous avons dû abandonner pour repasser à la semaine de 4 Jours.

Je tiens également à remercier le personnel communal, avec qui j'ai apprécié travailler car il a toujours été impliqué dans les missions et les tâches à effectuer. Et enfin je remercie mes collègues conseillers pour tous les bons et studieux moments que nous avons passés ensemble. J'ai fait le choix de ne pas me représenter aux dernières élections municipales car mon métier et l'implication nécessaire pour mener à bien les projets communaux et intercommunaux étaient devenus difficilement conciliables. Mais, je fais entièrement confiance à l'équipe municipale en place pour accomplir les missions que vous leur avez confiées le 15 mars dernier.

À bientôt peut-être ???

**Philippe ROUSSEAU**

En couple, 6 enfants  
au Foeil depuis 2003

**Profession :** Retraité depuis avril 2020  
**Conseiller Municipal depuis 2014**

**Yannick AUFFRET**

Marié, 4 enfants  
au Foeil depuis 2006

**Profession :** Mîtreur conducteur de travaux  
**Conseiller Municipal depuis 2014**

## Les nouveaux élus de la commune

**Marion HELLEGOUARC'H**

En couple, 3 enfants  
au Foeil depuis 2008

**Profession :** Aide-soignante  
**Conseillère Municipale depuis 2020**

Arrivée sur la commune en 2008, je suis membre de l'amicale laïque et représentante des parents délégués à l'école de Le Foeil. De part ma profession, j'ai de bonnes qualités relationnelles et le sens de l'écoute. C'est avec grand plaisir que je rejoins l'équipe municipale pour ce nouveau mandat. Pour moi, être conseillère municipale c'est avant tout avoir aussi envie d'agir pour sa commune.

**Rozenn FLAGEUL**

au Foeil depuis 2016

**Profession :** Agent de maîtrise  
**Conseillère Municipale depuis 2020**

Après une première discussion avec un conseiller municipal plusieurs mois avant les dernières élections, j'avais eu l'opportunité de réfléchir sur l'engagement associé à la fonction de conseiller municipal. Puis, j'ai rencontré Monsieur le Maire du Foeil Pascal PRIDO à qui j'ai donné une réponse positive pour m'enrichir de cette nouvelle expérience.

**David JACQ**

Marié, 2 enfants  
au Foeil depuis 2001

**Profession :** Employé logistique  
**Conseiller Municipal depuis 2020**

Après une forte implication de plus de 10 ans dans la vie associative au sein de l'amicale laïque (dont 1an en tant que président), c'est tout naturellement que j'ai accepté de faire partie de cette nouvelle équipe municipale, dont je connaissais déjà la plupart des membres. D'un naturel proche des gens et plutôt convivial, c'est donc avec un grand plaisir que je vais pouvoir continuer à m'investir au sein de la commune.

**Jean-Philippe KERHARDY**

En couple, 2 enfants  
au Foeil depuis 2012

**Profession :** Technicien de laboratoire (santé végétale)  
**Conseiller Municipal depuis 2020**

Je suis très heureux d'intégrer l'équipe de Pascal PRIDO et je remercie toutes les électrices et tous les électeurs pour la confiance qu'ils ont mise en nous. S'investir pour sa commune est, selon moi, une mission pleine de sens et très enrichissante. Ce mandat s'annonce plein de projets dynamisants pour notre commune, pour lesquels je m'investirai avec plaisir et engagement. En espérant que chacune et chacun y trouveront leur satisfaction».

**Yannick POIGNANT**

Marié, 2 enfants  
au Foeil depuis 2006

**Profession :** Retraité CPAM  
**Conseiller Municipal depuis 2020**

Au lieu de rester dans le «y'a qu'à.....» «faut qu'on.....», j'ai décidé d'apporter mes idées, de me fondre dans un collectif avec le souhait de toujours mettre en avant l'intérêt général et de répondre au mieux aux préoccupations des habitants de ma commune...

**Amandine PELTIER**

En couple, 2 enfants  
au Foeil depuis 2009

**Profession :** Technicienne de l'intervention sociale et familiale  
**Conseillère Municipale depuis 2020**

En souhaitant m'investir au plus près des Foeillais et Foeillaises j'ai répondu favorablement à Pascal PRIDO. Je pense que se présenter au conseil municipal est une formidable expérience d'engagement et de dévouement pour les autres, à une échelle supérieure vis-à-vis de mes précédents engagements (associations culturelles et sportives). Mon expérience professionnelle pouvant apporter dans la vie de la commune sur le plan social et jeunesse.

**Ghislaine Le GALL**

Mariée, 2 enfants  
au Foeil depuis 2013

**Profession :** Ingénierie de recherche (en virologie animale)  
**Conseillère Municipale à Plédran entre 2008 et 2014**

**Conseillère Municipale depuis 2020**

J'ai répondu favorablement à la demande de Pascal PRIDO pour m'investir d'une autre manière auprès des habitants de la commune. Pendant près de 20 ans, j'ai été bénévole dans des associations sportives, culturelles ou de comités de soutien d'écoles, et arrivée ici, je me suis à nouveau engagée dans deux associations des alentours. J'ai par ailleurs été conseillère municipale à Plédran avec Maryse Raoult entre 2008 et 2014. Cette expérience enrichissante m'a permis de me rendre compte des enjeux de la gestion d'une commune mais aussi de m'y intégrer en la connaissant mieux.

## Les différentes commissions pour la mandature 2020 - 2026

Lors du premier conseil municipal de la mandature, le 16 juin dernier, ont été désignés les membres des différentes commissions. Pascal PRIDO, en tant que Maire, est membre de toutes les commissions de la mandature présentées ci-après.

### COMMISSION FINANCES ET BUDGETS

Membres : F. BRETON, L. LE VAILLANT, Y. POIGNAND, G. LE GALL, P. COSQUER

Cette commission est particulièrement importante pour la vie de la commune. Elle énonce les principes et les politiques budgétaires qui seront débattus puis décidés en conseil municipal.

### COMMISSION TRAVAUX VOIRIE ET BÂTIMENTS

Membres : L. LE VAILLANT, M. HELLEGOUARCH, P. ROUSSEAU, Y. AUFFRET

Cette commission détermine les différents travaux à réaliser et les planifie tout au long de l'année. Les propositions des différents travaux sont débattues et validées en conseil municipal.

### COMMISSION DU PERSONNEL

Membres : J. LE BARS, M. HELLEGOUARCH, P. ROUSSEAU, Y. POIGNAND, F. BRETON

Cette commission s'occupe de la gestion de l'ensemble des ressources humaines des agents communaux, en particulier de la phase de recrutement.

### COMMISSION PATRIMOINE ET FONCIER

Membres : J. LE BARS, J-P. KERHARDY, P. ROUSSEAU, D. JACQ

Cette commission est en charge de la gestion du patrimoine foncier et des bâtiments de la commune.

### COMMISSION VIE SCOLAIRE ET RESTAURATION

Membres : F. BRETON, A. BRIATTE, A. PELTIER, M. HELLEGOUARCH, J-P. KERHARDY

Cette commission a pour rôle la planification de l'accueil périscolaire, des repas de la cantine et fait le lien avec l'équipe enseignante de l'école communale.

### COMMISSION LOISIRS, ENFANCE/JEUNESSE

Membres : A. BRIATTE, F. BRETON, A. PELTIER, M. HELLEGOUARCH

Cette commission a pour rôle de programmer les différentes animations pour la jeunesse. Son rôle sera très important dans la programmation des activités de la future médiathèque.

### COMMISSION VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Membres : F. BRETON, P. COSQUER, G. LE GALL, D. JACQ, A. BRIATTE

Cette commission fait le lien entre les associations de la commune, la vie culturelle et l'équipe municipale.

### COMMISSION ORGANISATION CÉRÉMONIES, FESTIVITÉS ET SALLE DES FÊTES

Membres : J. LE BARS, F. BRETON, D. JACQ, G. LE GALL

Cette commission a pour rôle de planifier les différentes cérémonies et festivités de la commune. Elle s'occupe également de la gestion de la salle du Tertre.

### COMMISSION INFORMATION – COMMUNICATION

Membres : P. COSQUER, L. LE VAILLANT, A. BRIATTE, A. PELTIER, J-P. KERHARDY

Cette commission s'occupe de la publication du bulletin d'information, du site internet et de l'ensemble de la communication de l'activité de la commune, autant vers les administrés que vers l'ensemble des élus municipaux.

### COMMISSION URBANISME

Membres : J. LE BARS, F. BRETON, G. LE GALL, P. ROUSSEAU

Cette commission est en charge de la poursuite du PLU, ainsi que de la gestion des lotissements et zones artisanales.

### COMMISSION SÉCURITÉ

Membres : P. COSQUER, L. LE VAILLANT, R. FLAGEUL, M. HELLEGOUARCH, G. LE GALL

Cette commission est en charge de la gestion de la sécurité des administrés de la commune, en particulier dans le domaine de la sécurité routière.

# Crise sanitaire du COVID

## École & confinement

Dès le début du confinement, les enseignants ont pris contact avec les familles.

Le travail proposé par les enseignants a été propre à la progression de chaque classe, afin de garantir la continuité des apprentissages.

Chaque enseignant s'est adapté à cette situation inédite en testant, puis proposant des supports adaptés aux situations familiales de ses élèves (plans de travail, vidéos, visios, paddlet...).

La communication avec les familles a été très abondante et très riche. Nous en remercions les parents et espérons que ce lien perdurera.

La plupart des élèves et des parents d'élèves se sont inscrits dans ce processus de travail à distance, même si parfois un essoufflement se faisait sentir. Grâce à l'investissement des familles, les élèves ont pu acquérir des compétences dans les différents domaines travaillés.

Bravo aux parents et aux enfants pour leur bel investissement et leur sérieux lors de l'école à la maison !



Pendant les semaines de confinement, afin de permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire de travailler, l'école Les Enfants d'abord, a accueilli leurs enfants. Ce service a été rendu possible grâce au volontariat, à la collaboration et à l'investissement quotidien des services de la mairie et de l'équipe enseignante.

Les effectifs étaient restreints (de 1 enfant à 5 enfants par jour). Cela a permis de prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions malgré le caractère particulier de la situation. Les activités étaient essentiellement le travail scolaire, des jeux et activités ludiques. Les enfants se sont bien adaptés.

Le retour à l'école a été fait de manière progressive, à partir du 18 mai : le protocole nous a imposé de prendre les élèves par niveau de classe, 2 journées par semaine.

Les élèves et les enseignants étaient tous ravis de se retrouver !



## 23 MAI : DISTRIBUTION DE MASQUES À LA SALLE DU TERTRE

En amont du jour de la distribution, une commande de 1500 masques a été réalisée dans le cadre d'un groupement concernant l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Pour les administrés de la commune connus de plus de 70 ans, une première distribution a été faite en porte à porte.

Puis, lors de la journée du samedi 23 mai dernier, 2 bureaux de distribution ont été installés aux accès de la salle polyvalente du Tertre. Des agents municipaux, des élus sortants et des nouveaux élus se sont relayés afin de distribuer une grande partie des masques commandés.

Pour les personnes qui n'avaient pas pu se déplacer le 23 mai, des masques ont également été distribués en mairie sur présentation de justificatifs. A ce jour, 744 masques taille adulte et enfant ont été remis aux administrés.

Les habitants de la commune qui n'ont pas encore récupéré leurs masques peuvent toujours se rendre à la mairie, munis de pièces justificatives (livret de famille et justificatif de domicile).

## ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS



En amont des élections du dimanche 15 mars 2020, l'ensemble des services municipaux avait adapté le bureau de vote au contexte épidémique, par la mise en place de mesures de sécurité inédites, même si depuis ce jour elles sont devenues classiques :

- Consignes expliquées par un agent dès l'entrée,
- Mise à disposition et utilisation obligatoire de gel hydroalcoolique à l'entrée du bureau,
- Réalisation de marquages au sol pour aider à la distanciation sociale d'au moins 1 mètre à respecter dans la file d'attente,
- Non manipulation des cartes électorales par les membres du bureau,
- Isoloirs placés face au mur pour éviter les manipulations de rideaux.

Ainsi grâce à cette organisation, les opérations électorales du dimanche 15 mars se sont bien déroulées avec un taux de participation de 50.80 %, honorable au regard du contexte sanitaire et par le fait qu'une seule liste était présente pour ce scrutin.

# NOS ARTISANS

## M. MONTFORT Romain

### *Montfort Maçonnerie*

Zone des Portes - 22800 LE FOEIL  
02 96 58 14 07

## M. GUILLEMOT Claude

### *Aménagement intérieur*

10 Impasse Saint Anne - 22800 LE FOEIL  
02 96 79 67 73

## M. BOULAIRE Gilles

### *Couvreur*

1 Impasse Maupertuis - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 06 29

## M. NICOLAS Daniel

### *Entreprise d'électricité générale*

Lieu-dit La Gravelle 22800 LE FOEIL  
06 41 66 48 68

## M. HINAULT Erwann

### *Elagage et abattage*

41 Mauguérand - 22800 LE FOEIL  
06 86 66 14 81

## Mme LE NEGARET Karine

### *Karine Coiffure*

La Gravelle - 22800 LE FOEIL  
06 96 74 00 63

## M. LECOQ Éric

### *LECOQ-TAILLEFER - Électricité générale*

Le Beaudoué - 22800 LE FOEIL  
02 96 32 04 74

## M. COSSON Thierry

### *TUS Motoculture : Réparation et entretien de matériel agricole*

La Nöé Sèche - 22800 LE FOEIL  
07 72 39 33 30

## M. CHARLES David

### *Luisance Auto*

Nettoyage automobiles intérieur et extérieur  
Le beaudoué - 22800 LE FOEIL  
06 08 12 09 23

## M. COQUET Cyril

### *Agencement, menuiserie générale, pose parquets, terrasses, pose de Cuisines, dressings, plaque de plâtre, chantier participatif*

5 place de la mairie - 22800 LE FOEIL  
02 96 58 13 20 / 07 50 30 38 18

## M. MANAC'H Loïc

### *Société de transport routier*

Le Pouémen - 22800 LE FOEIL  
02 96 58 13 54

## M et Mme LE GAL Christian

### *Transporteur*

Béchepée - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 99 97

## M. MEROT Sébastien

### *SARL MEROT - Automatismes et Menuiseries d'Armor*

1 La Barre - 22800 LE FOEIL  
06 63 02 60 84 - visitez le site web

## M. BOSCHER Olivier

### *Speed Auto - garage automobile*

Les Portes - 22800 LE FOEIL  
02 96 69 31 20 / 06 31 80 82 71

## M. TANGUY Pascal

### *SARL TANGUY LEBEAU - Plomberie/électricité*

La Gravelle - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 00 96

## M. CORBEL Thibault

### *Maçonnerie*

12 rue de Crenan - 22800 LE FOEIL  
06 27 93 29 10

# NOS ENTREPRISES

## M et Mme de BEAUREGARD Pierre

### *A-R-C : Alimentation animale*

Crenan - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 91 19

## M. COSQUER Philippe

### *AGEMOS Software : Entreprise de Services du Numérique*

2, La Porte aux Croix - 22800 LE FOEIL  
09 73 57 07 43

## M. Le HELLOCO Mickaël

### *NOVOGEN*

Mauguérand - 22800 LE FOEIL  
06 72 88 26 02

## M. ROCHARD Olivier

### *HUBBARD - Sélection Animale*

22 Mauguérand - 22800 LE FOEIL  
02 96 79 63 70

# NOS COMMERCES

## M. et Mme GUILLEMIN Eric

### *Bar Le Gryneau*

3 place de la mairie - 22800 LE FOEIL  
02 90 36 00 39

## Fabiopizza

### *Pizzaiolo*

Place de l'Eglise - 22800 LE FOEIL  
Tous les mardis à partir de 17 heures

## M. ROYER Antonin - Mme GELIN Zénaïde

### *Ty Ton - Traiteur - Food Truck*

Zone Des Portes - 22800 LE FOEIL  
06 65 07 33 53

## Point Vert

### *Jardinerie et outillage*

1 Le Volozen - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 87 21

## M. BENSALEM Karim (RIM-K)

### *Pizzas/Hamburgers*

Présent le vendredi soir place de la Mairie - 22800 LE FOEIL  
06 42 20 91 59

# NOS GÎTES

## M. BOSSER Michel et Janou

Manoir de la BRUYERE - 22800 LE FOEIL  
02 96 58 15 07

## M. Le LOUET Guy

La Pommeraie - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 80 09 - 06 32 29 28 49

## Mme MORVAN Marie-Madeleine

La Gravelle - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 80 23

## M. CORLAY André

Le Pavillon - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 88 42

## Mme DELEPLACE Martine

Le Ville Hurien - 22800 LE FOEIL  
06 20 57 40 21

## M. LENOIR André

Rue de l'école - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 83 44

## M. et Mme PIRIOU

Mauguérand - 22800 LE FOEIL  
02 96 74 91 98

## Mme De FRESLON Christine

Couëffan - 22800 LE FOEIL  
06 85 05 00 15

# Bar Le Gryneau : nouveaux jeux de tirage

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le bar « Le Gryneau » propose un nouveau service à sa clientèle. **À côté des jeux de grattage déjà présents, il propose désormais Loto, Keno, Euro million, Millionnaire, Passion sport et autres jeux de tirage de la Française des Jeux.** Le bar propose aussi des retransmissions sportives et met à disposition un baby-foot et un jeu de fléchettes. Il est ouvert, 3, place de la Mairie, tous les jours de 10 h à 1 h du matin, sauf le lundi en hiver.

